

Dossier administratif à déposer sur MySelect:



Les fichiers doivent être déposés sous format PDF, avec du texte sans espace entre les mots ou alors séparés par « _ », pas d'autres sigles et la taille maximum des fichiers doit être de 10Mo

- Une lettre manuscrite de demande d'inscription aux épreuves de sélection
- Un curriculum vitae
- Une photo d'identité, portant le nom du candidat au verso
- Une copie recto-verso des diplômes professionnels enregistrés à l'ARS
- L'attestation d'inscription au répertoire ADELI et inscription à l'Ordre (en fonction de la profession)
- Une attestation de l'employeur ou des employeurs justifiant des quatre années d'exercice requises.

Pour les professionnels du secteur libéral :

Un certificat d'identification établi par la ou les caisses primaires d'assurance maladie du secteur de leur exercice **et** une attestation d'inscription au rôle de la patente ou de la taxe professionnelle pour la période correspondant à leur exercice, établie par les services fiscaux de leur lieu d'exercice **et** tous autres documents permettant de justifier des modes d'exercice.

- Un certificat médical à compléter (modèle en annexe) émanant d'un médecin agréé (la liste des médecins agréés de votre département est disponible sur Internet sur le site de l'ARS), attestant l'aptitude physique et l'absence de contre-indication au suivi de la formation.
- Un certificat médical attestant que le candidat est à jour des vaccinations obligatoires.
- Une attestation de prise en charge ou de demande de prise en charge des frais de scolarité par l'employeur ou l'organisme de financement, ou, à défaut, un engagement sur l'honneur du candidat de régler les frais de scolarité. (modèle en annexe)
- Les frais de participation aux frais de sélection d'un montant de **145 euros** seront à payer en ligne (en fin de candidature sur la plateforme MySelect)
- Une copie **recto-verso** de la carte d'identité (validité en cours)
- Si situation de handicap nécessitant un aménagement des épreuves :
 - Une demande écrite rédigée par le candidat du type d'aménagement souhaité.
 - Un certificat médical, délivré par un médecin désigné par la CDAPH, stipulant le type d'aménagement nécessaire en fonction du handicap.
- Si demande d'épreuve d'admission orale en Visio Conférence (candidat d'un département ou région d'Outre-Mer) :
 - Une demande écrite rédigée par le candidat

Pièces à envoyer par courrier postal

- 3 exemplaires du Projet Professionnel

A adresser à

Monsieur Laurent MOUGNOZ
Cadre supérieur de santé
Directeur Adjoint de l'IFCS

I.F.P.S - Institut de Formation des Cadres de Santé
CHU Grenoble Alpes - CS 10217 - 38043 Grenoble cedex 09

(Date limite d'envoi le 4 mars 2025 dernier délai cachet de la poste faisant foi)